



Monseigneur Marc Aillet
Évêque de Bayonne, Lescaur et Oloron

Bayonne, le Jeudi Saint 5 avril 2023

Lettre aux diocésains sur les projets immobiliers du diocèse

Chers frères et sœurs,

Alors que nous entrons dans le Triduum pascal, je suis heureux de vous rejoindre pour vous proposer un bref point d'étape après les réunions d'information, sur nos projets immobiliers diocésains, qui se sont tenues dans chaque zone territoriale, d'abord avec les prêtres, puis avec tous les fidèles qui le souhaitent. De l'avis des vicaires épiscopaux de zones, de MM. Philippe Long, économiste diocésain, et Jean-Philippe Gérardin, responsable de l'immobilier, accompagnés de membres du comité de pilotage, ces projets reçoivent un accueil favorable de la majorité de ceux qui ont participé à ces rencontres.

Le projet de construction de la Maison diocésaine au parc Saint-Léon de Marracq

À l'heure qu'il est, après de longues études et consultations techniques, le permis de construire du projet de la nouvelle Maison diocésaine de Bayonne a été déposé en Mairie. La procédure suit son cours normalement : comme il se doit à cette étape, le chiffrage exact des travaux est en cours, à maintenir évidemment dans des contraintes raisonnables, étant entendu que nous cherchons à faire une opération la plus blanche possible, avec la vente assurée de l'actuelle Maison diocésaine Saint-Léon.

À Bayonne, l'objectif principal est d'honorer plus pleinement la dimension diocésaine de cette Maison en rassemblant, en un même lieu, toutes les forces vives du diocèse, creuset de notre communion ecclésiale : Mouvements et associations de fidèles, services pastoraux, Curie épiscopale, bureau et logement de l'évêque, Service de la communication et Radio-Lapurdi, Direction diocésaine de l'Enseignement catholique, logements pour les prêtres aînés, pôle charité et services techniques ... Ainsi nous rationaliserons notre immobilier diocésain et mutualiserons bien des services. En outre, le projet comprend la réduction de 50% des surfaces actuellement utilisées dans des locaux dispersés, ce qui induira une réduction considérable des coûts de fonctionnement ; sans compter qu'une construction neuve permet d'utiliser des matériaux qui optimiseront les charges d'entretien, d'énergie à basse consommation, etc. Par ailleurs, les surfaces que nous laissons en centre-ville seront réemployées au service de la Cathédrale et de logements pour des prêtres en ministère transversal, ou mis en biens de rapport, ce qui est loin d'être négligeable.

Le projet de restauration de la Résidence Montpensier de Pau

À Pau, alors que les travaux d'aménagement du presbytère St-Joseph sont en cours, pour offrir des conditions de vie dignes et décentes à nos prêtres aînés qui ne sont pas éligibles aux EHPAD et qui peuvent encore rendre bien des services pastoraux, le projet de la Maison Saint-François-Xavier est en train d'aboutir. Le permis de construire sera très prochainement déposé, le temps d'affiner le projet pour réduire au maximum le différentiel entre la vente du CDB et de la Maison François-Henri, et la restauration de l'ancienne Résidence Montpensier, sachant que là aussi, étant donné la taille de la maison, une bonne partie sera mise en biens de rapport pour réduire les coûts de fonctionnement. La Maison accueillera les mouvements et les services, comme au CDB, avec espaces de travail et salles de réunion. Un restaurant ouvert sur l'extérieur y sera installé. L'accueil sera en prise avec la ville et une maison des familles gérée par l'association Familya (déjà présente à Lyon, Bordeaux, etc.) pour « l'accompagnement et la guérison des blessures de la famille », dans l'esprit de l'exhortation *Amoris Laetitia* du Pape François, sera également accueillie, renforçant la dimension missionnaire de la Maison diocésaine. Un foyer d'étudiants sera logé au 1^{er} et au 2^{ème} étages. Comme source de revenus réguliers, en plus du foyer étudiant, un cabinet médical sera installé dans une partie de la maison, à droite de la chapelle, auquel pourra s'adosser l'association Familya, et des appartements seront mis en location au 1^{er} et au 2^{ème} étages, avec entrée indépendante.

À propos de la venue des chanoines de Lagrasse à Pau

Comme annoncé depuis 2019, après le don gracieux que les jésuites ont fait au diocèse de leur résidence de la rue Montpensier, l'objectif était de transférer les activités du CDB, dont la nécessaire restauration s'avérait extrêmement coûteuse, dans cette nouvelle Maison diocésaine, et de faire de ce lieu chargé d'histoire religieuse depuis la fin du XIX^{ème} s., un poumon spirituel et missionnaire pour Pau et le Béarn.

Après réflexion en conseil épiscopal, j'ai annoncé au conseil presbytéral du 18 février 2020 que nous cherchions une communauté religieuse masculine « qui puisse animer ce poumon spirituel avec un apport missionnaire, complémentaire des paroisses ». J'ai informé le conseil qu'un contact avait été pris avec les chanoines de Lagrasse dont le Père abbé n'était pas un inconnu, puisqu'il était venu prêcher une retraite sacerdotale appréciée des prêtres du diocèse, en mars 2019. Pour avancer dans ce qui n'était qu'à l'état de discussion, le Père abbé souhaitait rencontrer le conseil épiscopal, le conseil presbytéral et les prêtres de l'agglomération paloise.

À la session de rentrée du Conseil épiscopal en septembre 2020, nous recevions le Père abbé et échangeions longuement avec lui : le projet d'implantation des chanoines de Lagrasse était accueilli très favorablement par les membres du conseil.

Le 3 mars 2021, le Père abbé et le P. Michel, sous-prieur, rencontraient le conseil presbytéral : l'échange fut constructif. On soulignait que la Maison St François-Xavier devrait être un lieu de vie et d'accueil spirituel et fraternel. Les chanoines se présentaient et disaient leur disponibilité à se mettre au service du diocèse dans ce sens, sans esprit de concurrence avec quiconque : quelques prêtres de Pau exprimaient en effet leur inquiétude d'un éventuel empiètement de la communauté sur les activités paroissiales. Si la décision était prise de les accueillir, on soulignait le rôle majeur des prêtres de l'agglomération paloise pour le bon accueil de la communauté auprès des fidèles laïcs.

Le 4 mars, ils rencontraient à Pau les prêtres de l'agglomération paloise. Un curé fit état de tout ce qui se fait dans les paroisses et exprimait son inquiétude d'un doublon avec les activités paroissiales ; un autre exprimait de manière paisible et constructive qu'il faudra rassurer un certain nombre de laïcs qui pourraient avoir peur a priori de « l'aspect classique-tradi » des chanoines ; l'accueil des autres prêtres

était excellent : ils saisissent l'importance de la présence d'une communauté religieuse, du plus spirituel que cela apportera à tous, et de l'aide qu'ils pourront apporter en particulier dans l'évangélisation des périphéries. Dans le diocèse de Carcassonne, ils ont en effet des apostolats privilégiés en direction des périphéries : présence en clinique de soins palliatifs, action auprès d'un CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile), évangélisation de plages l'été, accueil des jeunes à Narbonne, accueil du tout-venant à l'abbaye...

Après ces rencontres prometteuses, la disponibilité des chanoines de Lagrasse fut votée en chapitre et nous avons accueilli cette bonne nouvelle avec joie.

Nous avons poursuivi nos échanges pour préparer leur venue dans le diocèse et dans la Maison Saint-François-Xavier. La communauté des chanoines (prêtres et frères) installera son prieuré au 3^{ème} étage : ils donneront le témoignage de leur vie canoniale, vie fraternelle centrée sur la liturgie et apostolats divers et variés ; ils recevront une mission d'accueil de tous pour que tous se sentent chez eux à la maison diocésaine ; ils exerceront une mission d'accueil spirituel (confessions, accompagnement spirituel, accueil de prêtres désireux d'une halte spirituelle...) et accompliront des apostolats à l'extérieur, dans le monde de la santé, la pastorale des jeunes, et auprès des périphéries... Ils seront au service ponctuel des paroisses, en cas de besoin. Mais il est évident qu'ils ne sont pas appelés à Pau pour prendre en charge les paroisses, ni aujourd'hui, ni demain : grâce à Dieu, la grande majorité des paroisses de l'agglomération paloise sont dotées de prêtres jeunes ou dans la force de l'âge.

Certes, la liturgie des chanoines de Lagrasse est actuellement en *vetus ordo*, mais en accord avec les dispositions du motu proprio *Traditionis custodes* du 16 juillet 2021, tout en ayant beaucoup de souplesse liturgique pour les apostolats extérieurs. En outre, la liturgie qui se déploiera dans la chapelle ne sera pas exclusivement en *vetus ordo* : tous les groupes qui souhaiteront y célébrer la messe le feront dans le nouvel ordo. Ne s'agissant pas d'une église paroissiale, cela ne posera pas de problème majeur. De plus, ils ne viennent pas spécifiquement pour assurer la messe en « forme extraordinaire » – la Fraternité saint-Pierre, bien implantée à Pau, assurant déjà ce service depuis des années –, mais pour le déploiement de leur vie canoniale.

Le P. Michel prendra contact avec les paroisses pour rencontrer les fidèles qui le souhaitent. Pour se connaître, il faut en effet se rencontrer et dialoguer.

Quelques signes de joie et d'espérance dans le diocèse

Permettez-moi de partager avec vous, pour conclure, quelques signes de joie et d'espérance, au début de ce triduum pascal.

La rencontre d'une vingtaine de jeunes prêtres diocésains de moins de 10 ans de sacerdoce au Séminaire, comme chaque année au début de la Semaine sainte, a été particulièrement riche, avec la participation du P. Dominique-Marie Dauzet, prémontré de Sarrance. Celui-ci a été très touché par le désir de fraternité sacerdotale et l'engagement zélé au service du Peuple de Dieu qui animent ces jeunes prêtres. J'en profite pour rendre grâce pour la présence des Prémontrés de Mondaye à Sarrance depuis août 2022, et qui font déjà de nombreuses propositions d'accueil spirituel très appréciées.

En outre, je rends grâce à Dieu pour la Messe chrismale qui a rassemblé à la Cathédrale Sainte-Marie de Bayonne le mardi 4 avril, dans la paix et la communion, quelque 110 prêtres de tout le diocèse, les diacres permanents, la vingtaine de nos séminaristes, une assemblée nombreuse de fidèles, consacrés et laïcs, tant du Pays Basque que du Béarn, avec la participation des aumôneries des étudiants de Pau et de Bayonne. C'est, chaque année, un moment important de notre vie diocésaine.

J'aurai la joie, en outre, avec douze jeunes prêtres du diocèse, d'accompagner 300 jeunes aux JMJ de Lisbonne en juillet prochain, à l'invitation du Pape François. Je remercie la Pastorale diocésaine des jeunes pour son dynamisme.

Je me réjouis par ailleurs de la troisième promotion du Parcours Cléophas qui rassemble une trentaine de candidats envoyés par leurs curés pour devenir davantage des disciples missionnaires, au service de l'évangélisation dans nos communautés.

Enfin, nous accompagnerons de notre prière la trentaine de catéchumènes, jeunes pour la plupart, qui seront baptisés dans nos paroisses, lors de la Vigile pascale : ces catéchumènes, qui n'ont pas de préjugés sur l'Eglise et ses ministres, témoignent de la vitalité missionnaire de nos communautés et nous édifient par l'authenticité de leur démarche.

En ce Jeudi-Saint, jour anniversaire de l'Institution de l'Eucharistie et du Sacerdoce, je souhaite une bonne fête à tous les prêtres et je vous invite à être toujours plus attentifs au commandement nouveau que Jésus nous a donné, en particulier à travers le lavement des pieds : « Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres. Car c'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres, que tous vous reconnaîtront pour mes disciples » (Jn 13, 34-35).

En vous souhaitant de joyeuses et saintes fêtes de Pâques, je vous assure, chers frères et sœurs, de mes sentiments dévoués et fraternels et de ma prière à toutes vos intentions



Marc Aillet